Image not found or type unknown

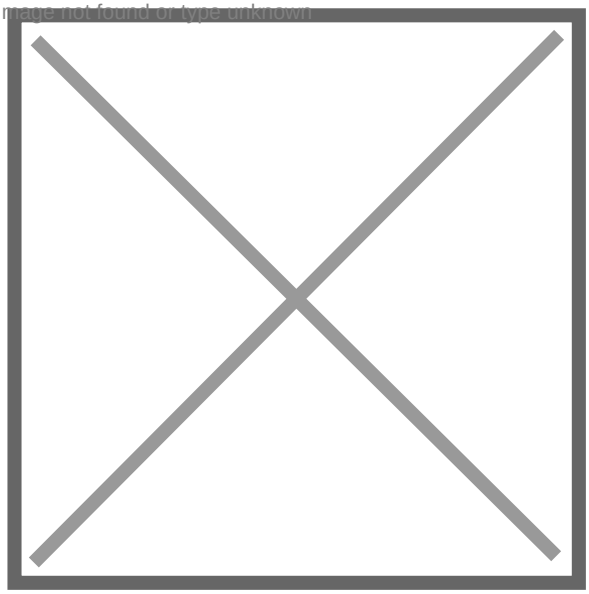

Non versation prime promis

Par **Raphael**, le **03/03/2011** à **10:19**

Bonjour,

mon employeur m'a promis le versement d'une prime qu'il a oublié et modifié le montant librement le mois dernier
ci joint le mail:
Suite à notre conversation téléphonique d'hier, je te confirme que le montant de la prime exceptionnelle liée à l'activité Cabin layout est d'un montant de 400 euros brut.

Suite à un oubli de ma part, elle te sera payée en Février.
Je peux demander si nécessaire une avance sur prime pour virement dans les prochains jours.

Je reste à ta disposition.

Cordialement,

j'ai essayé plusieurs fois de la contacter meme par mail et aucune réponse pour justifier ce montant, qui devait etre de 600e suite a un tableau de performance réaliser par une autre personne.
et ce moi ci je devais donc avoir cette prime et la secrétaire ma confirmé qu'il n'y avait pas de prime versé ce moi-ci, donc promesse non tenue.
quels recourt ai je pour ma situation.

je vous remercie

cordialement Raphaël

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés